

Annexe 11 : Plan d'entreprise



Modèle document national
Version du 17/03/2015

PLAN D'ENTREPRISE - PCAE

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier : / /

Nature et volume de production : _____

Mode de commercialisation et clientèle principale : _____

Valeur ajoutée – Emploi

Si oui, indiquer les éléments justifiant votre demande :

- Oui Non Projet « élevage »
 Oui Non Projet « végétal spécialisé »
 Oui Non Vente directe

4. LA SITUATION INITIALE

Structure de l'exploitation et investissements prévus

Le parcellaire par bloc :

N° bloc	Localisation (commune(s), lieu(x) dit(s))	Utilisation(s)		Améliora° à réaliser et condi° de réalisa°	
		Culture principale ou tête de rotation	Surface (ha)	(irrigation, drainage, infrastructure Agro-écologique ..)	(contrats, quota, exploitation et agriculture biologique avant reprise)
.....
.....
.....

Mode d'exploitation	Surface (ha)
Location	-----
Propriété	-----
Autre (préciser)	-----

Cheptel : _____

Type d'animaux	Nombre	Commentaires
----- -----	----- -----	----- ----- -----
(...)	(...)	(...)

Bâtiment : _____

Utilisation précédente	Utilisation prévue à la date de demande	Surface <i>(m2 ou nb de places)</i>	Année construct°	Fonctionnalité / État	Localisat° <i>(Commune et Lieu-dit)</i>	Travaux à réaliser ou type de bâtiment pour construction neuve	Mode d'exploitat° <i>(location, propriété ou autre)</i>	Respect des normes <i>(Oui / A réaliser / Non concerné)</i>
----- -----	----- -----	--- ---	--- ---	----- -----	----- -----	----- -----	----- -----	----- -----
(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)

Matériel : _____

Nature du matériel	Ancienneté (année) ou nbre d'heures d'utilisat°	Préciser l'état, la fonctionnalité et si le renouvellement est prévu dans les 5 ans
----- -----	----- -----	----- -----
(...)	(...)	(...)

Nouveau matériel : _____

Investissement de renouvellement	Investissement de développement	Nature du matériel	Mode d'exploitat° <i>(location, propriété, CUMA ou autre à préciser)</i>	Pour l'achat de matériel d'occasion préciser : Ancienneté (année) ou nbre d'heures d'utilisat°
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	----- -----	----- -----	----- -----
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(...)	(...)	(...)

Subventions, Primes et droits à produire

Primes et droits à produire

Nature	Quantité existante	Quantité demandée supplémentaire	Montant
-----	---	---	-----
-----	---	---	-----
(...)	(...)	(...)	(...)

Subventions sollicitées

Nature	Montant
-----	-----
-----	-----
(...)	(...)

Commentaires : _____

Analyse de la situation initiale

Atouts

Contraintes

5. EVOLUTION DU PROJET

Informations générales pendant les 5 années du plan d'entreprise

Descriptifs des actions à réaliser pour garantir le chiffre d'affaires :
(par ex. contrat industriel, contrat d'intégration, démarche qualité et autres aides telles que les MAEC préciser la production, la quantité et les principales obligations)

Main d'œuvre permanente (ensemble des actifs) :

Statut MSA	Age	UTA (N5)
---	---	---
---	---	---
(...)	(...)	(...)

Main d'œuvre temporaire :

UTA (N5)

Projet sociétaire :

	N 1	N 2	N 3	N 4	N 5
Nouvel installé Répartition parts sociales (%) Associé a Associé b (...)					
Nouvel installé Rémunération du travail (€) Associé a Associé b (...)					
Nouvel installé Répartition du résultat (%) Associé a Associé b (...)					
Nouvel installé Comptes associés (€) Associé a Associé b (...)					

Le scénario principal

Atelier A

Nature des productions	N1			N2			N3			N4			N5		
	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>
Préciser la production	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Préciser la production	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)
Marge brute	-----			-----			-----			-----			-----		

Atelier B

Nature des productions	N1			N2			N3			N4			N5		
	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>	<i>Effectifs ou SAU</i>	<i>Volume ou Rendement</i>	<i>Prix de vente total</i>
Préciser la production	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Préciser la production	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)
Marge brute	-----			-----			-----			-----			-----		

(...)

(...)

(...)

(...)

(...)

(...)

Soldes Intermédiaires de gestion

	N1	N2	N3	N4	N5
Capacité d'autofinancement nette (CAFn)					
EBE					
Produits financiers court terme					
Annuités emprunts long/moyen terme					
Annuités emprunts court terme					
Frais financiers court terme					
Prélèvements privés					
Produit brut					
Valeur ajoutée					
Aides et subventions de fonctionnement					
Résultat courant					
Revenu disponible agricole					
Revenu disponible agricole/ associé exploitant (<i>En cas de société</i>)					
Autres revenus professionnels					

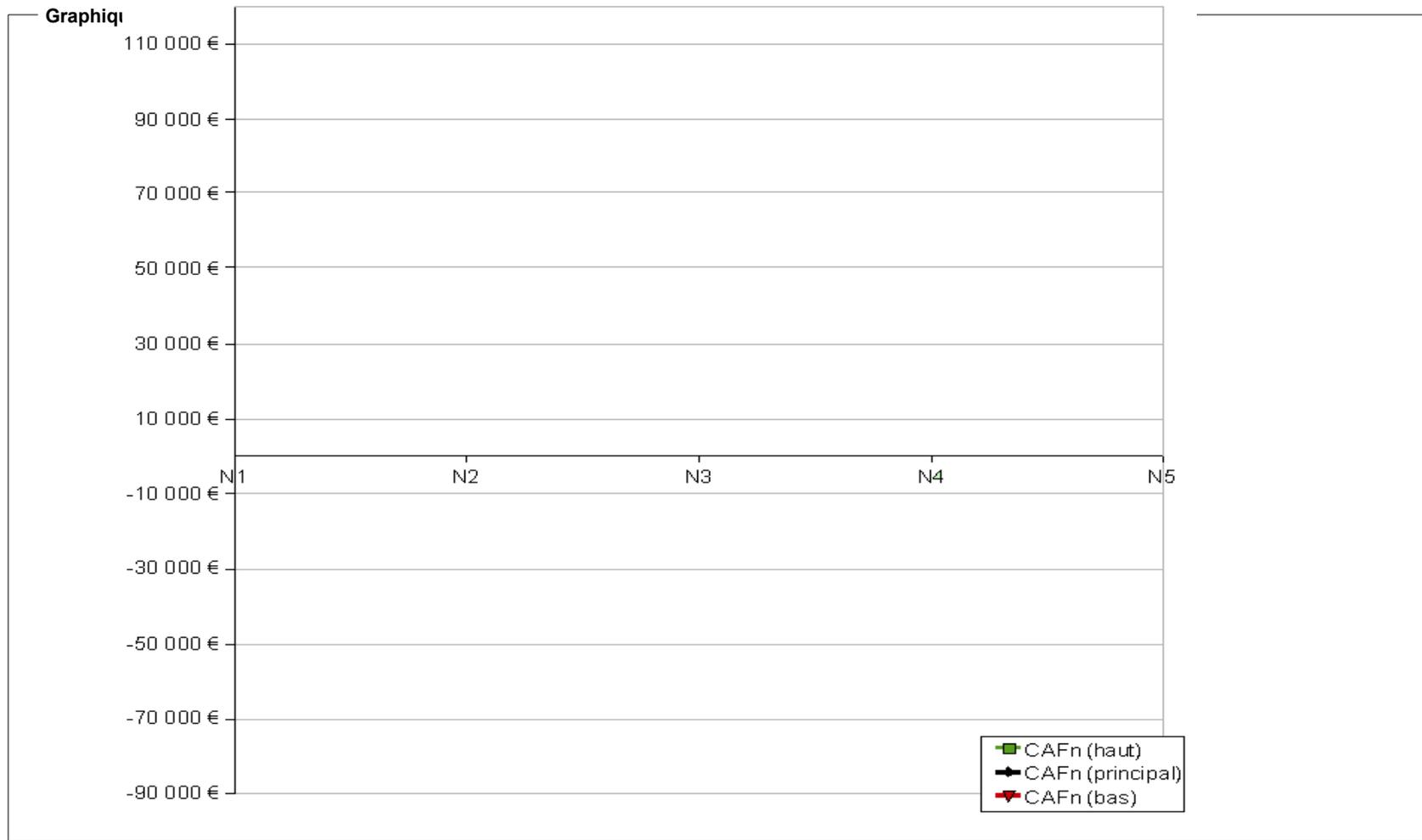
LE BILAN FIN D'EXERCICE (milliers d'€)					
ACTIF			PASSIF		
	Exercice 1	Exercice 5		Exercice 1	Exercice 5
Actif immobilisé :	Capitaux propres :
Foncier	- dont capital social ou individuel
Construction	- dont résultat de l'exercice
Matériel	- dont subvention d'investissement
Animaux			
Végétaux, plantations			
Autres			
Actif circulant :	Dettes :
Stocks approvisionnés et marchandises	Emprunts fonciers
Stocks animaux	Autres emprunts long et moyen terme
Stocks végétaux	Comptes associés
Autres comptes de stocks et en cours	Autres dettes financières
Comptes associés	Autres dettes et divers
Créances et autres	Découvert bancaire
Disponible bancaire			
TOTAL	TOTAL

Informations économiques					
	N1	N2	N3	N4	N5
Taux d'endettement					
EBE / Produits					
Annuités / EBE					
Fonds de roulement					
Besoin en Fonds de roulement					
Trésorerie nette					

Calendrier d'investissements					
Investissement de renouvellement	Investissement de développement	Nom de l'investissement <small>(y compris les parts sociales de coopératives)</small>	Montant (€)	Mode de financement <small>(Subvention, prêt bonifié, prêt bancaire...)</small>	Année de réalisation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)

Marges de fluctuations

Capacité d'autofinancement nette					
	N1	N2	N3	N4	N5
Scénario principal
Conjoncture haute
Conjoncture basse



6. COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

Motivations du demandeur pour la réalisation de son projet :

Points de vigilance et conditions de réussite :

Autres obligations réglementaires :
(permis de construire, site classé, autorisation ICPE, Zone de captage, ZES, contrôles des structures, zonages environnementaux ...)

NOTICE D'INFORMATION POUR LE REMPLISSAGE DU PLAN D'ENTREPRISE DESTINE AUX EXPLOITANTS « NOUVEAUX INSTALLEES » - TYPE PCAE

CETTE NOTICE EST DESTINEE A VOUS GUIDER POUR LE REMPLISSAGE DE VOTRE PLAN D'ENTREPRISE, DANS LE CADRE DU PCAE
IL VOUS EST CONSEILLE DE LA IRE ATTENTIVEMENT

SI VOUS SOUHAITEZ DAVANTAGE DE PRECISIONS, VEUILLEZ CONTACTER LE SIEGE DE
LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (ET DE LA MER) DU DEPARTEMENT
DANS LEQUEL EST SITUEE VOTRE EXPLOITATION AGRICOLE

Rappel du dispositif réglementaire

Pour être reconnu comme « nouvel installé » dans le cadre du PCAE, l'exploitant doit vérifier les critères suivants au dépôt de sa demande d'aide :

- être âgé de moins de 50 ans,
- disposer de la capacité professionnelle (diplôme de niveau 4),
- s'être installé à un âge supérieur ou égal à 40 ans,
- présenter un plan d'entreprise type PCAE (PE-PCAE),
- le conjoint ne doit pas être exploitant, sauf si il s'agit d'une nouvelle activité ;
- votre installation date de moins de 5 ans

Composition du plan d'entreprise -PCAE

a) le contenu du PE.

Ce dernier doit contenir :

- l'état de la situation initiale de l'exploitation,
- les étapes et les objectifs, définis en vue du développement des activités de l'exploitation agricole,
- l'évolution des moyens de production,
- le plan d'investissement qui détaille la liste des investissements nécessaires au développement,
- l'analyse des résultats économiques attendus, qui s'appuie sur des scénarios permettant d'évaluer la résistance du projet aux variations de conjoncture.

b) la mise en oeuvre du PE- PCAE commence au jour de l'installation

Objectifs du plan d'entreprise

Les données figurant dans le PE-PCAE sont issues d'une étude économique détaillée que le candidat doit avoir élaborée dans le cadre de son projet global.

Il s'agit donc d'un document administratif de synthèse permettant de comprendre le projet envisagé, d'en apprécier la viabilité ainsi que la stratégie mise en oeuvre pour y parvenir.

IMPORTANT : Le plan d'entreprise constitue l'élément d'appréciation déterminant lors de la prise de décision de la reconnaissance du statut de « nouvel installé-PCAE »

Rappel de vos engagements

Le PE-PCAE est établi sous la responsabilité propre du candidat. Celui-ci a toute latitude pour l' établir lui-même Ou se faire aider par des personnes ou par des organismes de conseil de son choix. L'établissement du PE-PCAE par un organisme spécialisé relève d'un contrat privé avec le candidat. Il appartient au candidat de s'assurer de la conformité des actions contenues dans son PE-PCAE par rapport au projet qu'il envisage de mettre en œuvre.

Il sera vérifié que le nouvel installé remplit l'ensemble de ses engagements et qu'il respecte la mise en œuvre des étapes de développement de l'exploitation conformément au PE-PCAE.

Le PE a aussi pour objectif de permettre au candidat de s'approprier pleinement son projet. Les rubriques consacrées aux motivations, aux conditions de réussite, etc ... ne sont pas des engagements qui lient l'agriculteur, mais un moyen de s'assurer de la bonne appropriation du projet. Il est donc important de ne pas négliger ces rubriques.

IMPORTANT : Afin de faciliter l'examen de ce document par les services instructeurs, l'ensemble des Rubriques du Plan d'entreprise-PCAE doivent être complétées. Inscrire « SANS OBJET » si vous n'êtes pas concerné par l'objet de la rubrique.

Guide de remplissage

1. Renseignements sur le candidat

Vous devez compléter l'ensemble des informations personnelles demandées.

2. Les caractéristiques du projet

A - Nature et descriptif du projet

- Informations générales sur le projet

Ces informations sont à fournir à la date de dépôt de la demande

- Les objectifs

Expliquez les grandes lignes du projet que vous souhaitez mettre en œuvre et les réflexions qui ont conduit à sa définition

- Nature et volume des productions

Mentionnez les principales productions que vous mettez en œuvre, ou envisagez sur l'exploitation et toutes les informations utiles s'y rapportant

- Mode de commercialisation et clientèle principale

Précisez les modalités envisagées pour la vente de vos productions telles que vente directe, vente à une coopérative, contrat d'intégration, contrat de production, mise en place d'une démarche qualité ...

En cas de production qualifiée « d'atypique », vous devrez avoir réalisé une étude de marché pour appuyer les données figurant dans votre PE-PCAE.

- Formation et suivi après l'installation

Renseignez les actions de formation et celles que vous jugerez utiles au développement de votre projet.

- Exigence liée au conjoint

La reconnaissance du statut de « nouvel installé-PCAE » est accordée aux personnes qui s'installent en agriculture dont le conjoint n'est pas exploitant, sauf en cas de création de nouvelle activité.

- Valeur ajoutée - Emploi

Le plan d'entreprise -PCAE s'inscrit dans une démarche d'augmentation de la valeur ajoutée et de l'emploi de l'entreprise.

- Valeur ajoutée

Pour augmenter sa valeur ajoutée, l'agriculteur peut :

- accroître la valeur de sa production par l'augmentation des prix de vente,
- diminuer ses charges,
- développer un atelier de transformation des produits de la ferme jusqu'à l'élaboration d'un produit fini,
- mettre en place des activités nouvelles ou complémentaires.

- Emploi

Préciser si le projet donne lieu à la création d'emploi(s) ou à l'amélioration des conditions de travail.

Vous pouvez également préciser dans ce champ toutes informations utiles concernant la main-d'oeuvre présente ou future, telles que : prévisions de recrutement, fonction occupée par chacun ou recherchée, formations envisagées pour le personnel ...

Vous pouvez également mentionner le niveau de qualification des effectifs présents. Il est recommandé de mentionner tout projet de recrutement éventuel (besoin de disposer d'une compétence technique absente, projet d'accroissement de l'activité sur l'exploitation nécessitant une augmentation de la main-d'oeuvre , etc ...

3. La situation initiale

- Structure de l'exploitation et investissements nécessaires au démarrage de l'activité

Dans cette rubrique, il vous est demandé de décrire l'ensemble des caractéristiques de l'exploitation et des moyens de production dont vous disposez le jour de votre demande.

- Le parcellaire par bloc

Un bloc est constitué d'un regroupement de parcelles entières ou partielles, homogènes du point de vue de la culture, de l'histoire culturale, de la nature du terrain et/ou des infrastructures présentes (irrigation, drainage).

- Rubrique « N° bloc » : il ne s'agit pas de reprendre le n° PAC mais d'affecter un numéro d'ordre pour faciliter la lecture du document.

- Rubrique « Amélioration existante » et « Amélioration à réaliser » :

Les améliorations à mentionner peuvent être de nature variée. Il peut s'agir de modes d'irrigation ou de drainage, du développement des infrastructures agroécologiques (bandes enherbées, zone de régulation écologique ...), des équipements mis en place (aire de lavage, etc ...). Cette liste n'est pas limitative et pourra être utilement complétée de tout renseignement que vous jugerez utile de porter à la connaissance du service instructeur.

Exemple de remplissage :

N° îlot	Localisation	Utilisation(s) précédente(s) Cultures principales ou têtes de rotation		Amélioration existante	Utilisation(s) à l'installation Cultures principales ou têtes de rotation		Mode d'exploitation Locat°, propriété ou autre		Amélioration à réaliser
			Surface (ha)			Surface (ha)		Surface (ha)	
1	Lagarde	Céréales printemps	5		Maïs semence	5	Fermage	6	Irrigation (5ha)
		Prairie permanente	2		Prairie permanente	2	Propriété	1	
2	Caignac Massacé	Céréales hiver	10	Drainage 5 ha	Céréales hiver	7	Fermage	8	
		Colza	3		Pois	6	Propriété	5	

➤ Bâtiment

- Rubriques « Utilisation précédente » et « Utilisation prévue à la date de la demande » :
 - Productions animales ⇨ préciser le type d'animaux et le mode de stabulation ;
 - Activités de diversification ⇨ préciser l'utilisation du bâtiment, tels que laboratoire, gîtes, auberge ...
- Rubriques « Respect des normes » : vous devez indiquer si le bâtiment est aux normes (environnementale, hygiène et bien-être animal). Si ce n'est pas le cas, préciser si les travaux seront réalisés.

➤ Cheptel

- Rubrique « Conditions de réussite »
Mentionnez les travaux ou aménagements nécessaires, mais également les contrats de production, etc ... détenus.

➤ Matériel

Il n'est pas utile d'établir une liste totalement exhaustive des matériels, l'objectif visé étant de connaître les principaux équipements nécessaires aux productions envisagées sur l'exploitation. Il est recommandé de ne mentionner que le matériel amortissable, ou si ce n'est plus le cas, le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'exploitation.

- Rubrique « Investissement de renouvellement » : sont visés dans cette catégorie, les investissements non nécessaires au respect des étapes de développement. Il s'agit, notamment, des investissements réalisés dans un objectif :
 - ⇨ de remplacement d'un matériel ancien,
 - ⇨ de l'achat d'un nouveau matériel mais pouvant être compensé par l'utilisation d'autres matériels présents sur l'exploitation.
 - ⇨ de modernisation de l'exploitation.
- Rubrique « Investissement de développement » : sont visés dans cette catégorie, les investissements nécessaires au respect des étapes de développement. Il s'agit, notamment, des investissements concernant l'achat de cheptel, la construction de bâtiment, la mise aux normes ...

⇨ Production Brute Standard (PBS)

Le mode de calcul est le suivant: ha et/ou $nbre$ d'animaux * une valeur potentielle exprimée en euros (calculée à partir d'une moyenne de 5 ans). Les éléments nécessaires au calcul figurent dans les colonnes grisées du paragraphe « Structure de l'exploitation et investissements nécessaires au démarrage de l'activité ».

Le calcul de la Production Brute Standard repose sur les données de l'exploitation (superficies et cheptel) le jour du démarrage de l'activité.

Dans le cadre d'activités de diversification (transformation, gîtes ruraux, ferme-auberge...), le montant de la PBS doit être corrigé afin d'en intégrer les revenus de la manière suivante :
 $PBS \text{ corrigée} = PBS + \text{Chiffres d'affaires des activités de diversification}$.

Le chiffre d'affaires retenu est soit celui de l'année N-1 en cas de reprise d'exploitation, soit le prévisionnel d'année N+1 indiqué au Plan d'Entreprise-PCAE en cas de création.

Dans le cadre d'une production atypique, il n'existe pas de coefficient de PBS. L'équivalent de la PBS est donné par le chiffre d'affaire de l'activité : $PBS \text{ équivalente} = \text{Chiffre d'affaires}$.

IMPORTANT : Les informations à apporter concernant la situation initiale du projet ne constitue pas des engagements opposables à l'agriculteur en cas de non respect. Ils ont pour but de donner une image qui reflète la réalité de l'exploitation.

4. Évolution du projet

- Les informations générales

- ▶ Les primes et droits au paiement de base

Le PE précise les primes et DPB de l'exploitation ainsi que les demandes d'attributions nouvelles intégrées dans l'analyse économique fournie par le candidat.

- Le scénario principal

Ce scénario est élaboré sur la base d'hypothèses de conjoncture « normale » ou « moyenne ». Les investissements sont positionnés en fonction de la date probable des investissements de renouvellement ou d'une étape de développement de l'activité prévue.

- ▶ Les ateliers

Un atelier se définit par la nature de la production.

Exemple : en élevage laitier, l'atelier lait comprendra une colonne pour le lait vendu à la coopérative, une autre pour le lait en vente directe, une pour les vaches de réformes et une pour les veaux.

Il pourra être admis, qu'un atelier spécifique ne soit créé que si les vaches de réformes ou les veaux font l'objet d'une valorisation particulière.

L'objectif de remplissage est de rendre plus lisible la constitution de la marge brute de l'atelier.

IMPORTANT : Il vous appartiendra de vous positionner par rapport aux marges de fluctuations décrites ci-après et d'appliquer les règles de modifications de votre projet en conséquence. Vous ne disposerez des informations nécessaires qu'à la clôture de votre comptabilité. Il conviendra donc d'adapter votre projet en fonction des modifications déjà réalisées

- ▶ Les Soldes intermédiaires de gestion

Le revenu disponible agricole :

⇒ Le calcul s'établit de la façon suivante :

- Installation individuelle : EBE + produits financiers CT - remboursement des annuités des emprunts LMT - Frais financiers de la dette CTLMT - Frais financiers de la dette CT
- Installation sociétaire : EBE + produits financiers CT + rémunération du travail des associés + revenus des fermages et mises à disposition foncier et bâtiments détenus par associés - remboursement annuités des emprunts LMT de la société - frais financiers des dettes CT - annuités des emprunts LMT contractés à titre personnel par le nouvel installé et les associés - impôts fonciers et assurances à la charge des associés pour le foncier et les bâtiments mis à disposition ou loués à la société - rémunération du capital des associés non exploitants (y compris part des bénéfices distribués).

- ▶ Les marges de fluctuations

Il s'agit d'une approche par analyse de risque de votre projet en fixant une conjoncture haute et basse correspondant à une fluctuation acceptable ne remettant pas en cause le déroulement de votre projet.

La conjoncture réelle fluctuera entre les marges au cours de la réalisation du Plan d'entreprise (PE).

Les années de conjoncture basse seront compensées par celles de conjoncture haute.

La limite basse est fixée par ce principe : 1 année de conjoncture défavorable ne peut pas entraîner des pertes supérieures à la capacité d'autofinancement totale des 3 années précédentes.

- conjoncture haute = symétrique de la conjoncture basse par rapport à la conjoncture moyenne

Les conjonctures hautes et basses pourront, dans un objectif pédagogique, être illustrées par un prix de vente ou un coût d'intrant pour les principaux ateliers.

Ce calcul permet de fixer le seuil sous lequel la CAFn ne doit pas descendre sans risquer de remettre en cause le projet. L'écart en N+4 entre la CAFn haute et basse est reporté sur les années précédentes du PE-PCAE. Les différents éléments de la formule de calcul de la CAF figurent en p. 6 du Plan d'entreprise. Il s'agit des 6 premiers éléments figurant dans le tableau « Soldes Intermédiaires de gestion ». La réalisation du calcul de variation des marges de fluctuation permet de vous situer en situation réelle et ainsi d'établir au mieux la gestion prévisionnelle de votre projet.

La Capacité d'Autofinancement Nette est définie ainsi :

CAFn = EBE + Produits financiers CT - Annuités emprunts LMT – Frais Financiers CT – Prélèvements privés

5. Commentaires et Conclusions



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Raison sociale	N°SIRET ou PACAGE (1)

(1) Information requise pour tous les adhérents, hors EARL, GAEC, SCEA.